



PROCÈS VERBAL
2e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

3e séance ordinaire du Conseil d'administration

1 décembre 2014 – 21h00

Google Hangout

Ont été convoqués:

M. Joel Neves Briard – président du conseil d'administration
Mme Weronika Jakubowska – secrétaire du conseil d'administration
Mme Camille Pelletier Vernooy – administratrice et présidente exécutive
Mme Chérine Zaïm – trésorière du conseil d'administration et vice-présidente aux finances
Mme Catherine Ji – administratrice
M. Yassen Tcholakov – administrateur
Mme Jouhayna Bentaleb – administratrice

Étaient présents:

M. Joel Neves Briard – président du conseil d'administration
Mme Weronika Jakubowska – secrétaire du conseil d'administration
Mme Chérine Zaïm – trésorière du conseil d'administration et vice-présidente aux finances
M. Yassen Tcholakov – administrateur
Mme Jouhayna Bentaleb – administratrice

RÉF. PV-CA03-141201

Point premier : Points statutaires

1.1. Ouverture

Le quorum est constaté à 21h59.

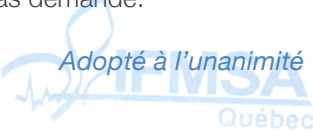
1.2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée

Sur proposition de M. Yassen Tcholakov et dûment appuyé par Mme Chérine Zaïm, il est résolu :

Que M. Joel Neves Briard agisse à titre de président d'assemblée.

Sur la proposition d'élection, le vote n'est pas demandé.

CA-14150012

Adopté à l'unanimité

IFMSA
Québec

1.3. Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée

Sur proposition de M. Joel Neves Briard et dûment appuyé par Mme Jouhayna Bentaleb, il est résolu :

Que Mme Weronika Jakubowska agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Sur la proposition d'élection, le vote n'est pas demandé.

CA-14150013

Adopté à l'unanimité

IFMSA
Québec

1.4. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Joel Neves Briard et dûment appuyé par M. Yassen Tcholakov, il est résolu :

Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Points statutaires
 - 1.1 Ouverture
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Élection d'un président
 - 1.4 Élection d'un secrétaire

2. *Affaires courantes*
 - 2.1 *Sélection des délégations internationales*
 - 2.2 *Suivi: Révision des contrats*
 - 2.3 *Suivi: REQ*
 - 2.4 *Suivi: Révision de la structure organisationnelle*
 - 2.5 *Suivi: Budget SCOI 2014-2015*
 - 2.6 *Révision en cours des procédures d'encaissement de chèques*
 - 2.7 *Utilisation de comptes électroniques (PayPal)*
 - 2.8 *Agenda et logistique de la première rencontre obligatoire (20 décembre)*
3. *Points statutaires*
 - 3.1 *Varia*
 - 3.2 *Levée*

Sur la proposition principale, le vote n'est pas demandé.

CA-14150014



Point second : Affaires courantes

2.1. Sélection des délégations internationales

Le conseil d'administration prévoit une rencontre conjointe avec le conseil exécutif afin de clarifier les tâches du conseil d'administration, particulièrement en ce qui concerne les interventions de celui-ci par rapport aux activités du conseil exécutif. Cette rencontre se voit nécessaire suite à une discussion survenue où la sélection de la délégation du March Meeting 2015 a été commentée par les membres du conseil d'administration.

Cette prochaine rencontre s'effectuera idéalement en personne. M. Joel Neves Briard proposera le 20 décembre 2014 au conseil exécutif.

2.2. Suivi : Révision des contrats

Le conseil d'administration a complété la révision de tous les contrats d'échanges, notamment (1) le contrat des participants au programme SCOI et (2) le contrat des participants aux programmes SCORE et SCOPE, ainsi que le contrat des participants aux délégations internationales.

Les conseils d'un avocat seront sollicités afin de perfectionner les contrats pour les années subséquentes.

2.3. Suivi : REQ

Le conseil d'administration a reçu accès au service en ligne du Registraire des entreprises du Québec (clicSEQUR). M. Joel Neves Briard, ainsi que Mme Camille Pelletier Vernooy, détiennent le code d'accès au Registraire.

Les changements suivants ont été menés au sein du Registraire :

1. Retrait de Mme Claudel Pétrin-Desrosiers et de M. David Alexandre Galiano de la fonction d'administrateur, en date du 1^{er} septembre 2014;
2. Nomination de M. Joel Neves Briard en tant que président et de Mme Weronika Jakubowska en tant que secrétaire;
3. Ajout du nom « FIAEEM-Québec » afin de correspondre à l'acronyme anglaise IFMSA-Québec.

2.4. Suivi : Révision de la structure organisationnelle

Le conseil d'administration souhaite avoir un rôle plus actif au sein de l'organisation et offrir son aide pour diminuer la charge de travail du conseil exécutif, particulièrement en conseillant ce dernier et en veillant à des objectifs et initiatives complémentaires.

Suite à la suggestion du conseil d'administration de se pencher sur la question de la structure et la distribution des tâches au sein du conseil exécutif, le conseil exécutif a organisé un groupe de travail adressant particulièrement la gestion des projets internes. Le conseil d'administration attendra de constater les résultats de ce groupe de travail avant de compléter les résultats qui en ont découlés.

En ce qui a trait à la structure organisationnelle, la question concernant le rôle des membres du conseil exécutif au sein du conseil d'administration a été soulevé dans les situations de divergences d'opinion entre les deux conseils. Les membres sont d'accord que certains dossiers devraient être abordés séparément par le conseil exécutif et par les administrateurs externes, et qu'ils soient par la suite abordés en conseil d'administration entier au besoin.

2.5. Suivi : Budget SCOI 2014-2015

La réception du budget du SCOI 2014-2015 de la part du coordonnateur national des immersions, M. Maxime Leroux-La Pierre avec les corrections demandées a été confirmée.

Le conseil d'administration a discuté des fonds d'urgence du SCOI, qui ne devrait pas croître systématiquement à chaque année. Ainsi, uniquement deux situations exigent que les budgets annuels du SCOI créditent le fonds d'urgence, soit (1) lorsque ce fonds a été débité pour une urgence au courant de l'année précédente, ou (2) lorsque le montant de base du fonds est augmenté par résolution du conseil d'administration, par exemple, s'il y a augmentation du nombre de stages offerts.

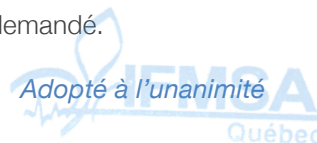
Le conseil d'administration a également adressé le surplus du budget. Il a été suggéré de transformer les surplus en bourse pour les étudiants participant au programme. Le conseil d'administration veillera à recevoir l'avis de M. Leroux-La Pierre sur le sujet.

Sur proposition de M. Joel Neves Briard et dûment appuyé par Mme Chérine Zaïm, il est résolu :

Que le budget annuel 2014-2015, tel qu'adopté par le Congrès national le 4 octobre 2014 et comprenant la dernière mise à jour du budget du SCOI, soit adopté.

Sur la proposition principale, le vote n'est pas demandé.

CA-14150015



2.6. Révision en cours des procédures d'encaissement de chèques

Suite à des situations de rebondissement de chèques bancaires qui avaient été encaissés suite à des délais importants, Mme Chérine Zaim propose l'implantation d'une procédure d'avertissement pour éviter les surplus de frais engendrés par ces cas. Les étudiants recevront ainsi un avertissement par courriel quelques jours avant le dépôt de leurs chèques à la banque.

2.7. Utilisation de comptes électroniques (PayPal)

Mme Chérine Zaim informe le conseil d'administration qu'il existe présentement des fonds de l'édition 2014 du Colloque de la santé mondiale qui se retrouvent sur le compte PayPal de Mme Fannie Lajeunesse Trempe, coordonnatrice du Colloque de santé mondiale 2014.

Mme Chérine Zaim demandera à Mme Lajeunesse Trempe de se créditer les fonds du Colloque à son compte de banque personnel et d'effectuer un transfert bancaire (*e-transfer*) de ce compte personnel au compte bancaire d'IFMSA-Québec. IFMSA-Québec assumera les frais de transfert bancaire et veillera ensuite à la création d'un compte PayPal pour l'organisme.

2.8. Agenda et logistique de la première séance obligatoire (20 décembre 2014)

Le conseil d'administration proposera au conseil exécutif de mener une rencontre conjointe avant la séance ordinaire obligatoire du conseil d'administration prévu pour le 20 décembre 2014, incluant un brunch chez M. Joel Neves Briard. Si cette rencontre est tenue, la séance obligatoire du conseil d'administration se tiendra immédiatement après cette dernière.

Le conseil d'administration s'est ciblé comme sujets à aborder lors de la séance obligatoire (1) un audit de l'exercice financier se terminant le 30 novembre 2014, (2) une évaluation de l'état d'exécution du plan stratégique en date du 30 novembre 2014, et (3) une discussion sur la structure du conseil d'administration et de la division des tâches.

Point troisième : Points statutaires

3.1. Varia

Aucun membre du conseil d'administration ne demande la parole.

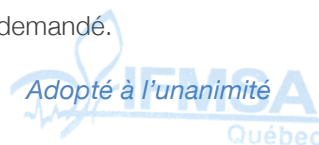
3.2. Levée

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, sur proposition de M. Joel Neves Briard et dûment appuyé par Mme Weronika Jakubowska, il est résolu :

Que l'assemblée soit levée.

Sur la proposition principale, le vote n'est pas demandé.

CA-1415016



L'assemblée est ainsi levée à 22h50.

Dépôt du procès verbal

En conséquence de la levée, de tout ce qui précède, il a été dressé par le secrétaire d'assemblée le présent procès-verbal de la troisième séance ordinaire du conseil d'administration d'IFMSA-Québec 2014-2015 qui s'est tenue le 1 décembre 2014 sur la plateforme Google Hangout.

L'adoption de ce procès-verbal par le conseil d'administration fait l'objet de la résolution CA-14150022 (ref. PV-CA04-141220).

Je, Joel Neves Briard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JNB', is written over a horizontal line.

M. Joel Neves Briard

La secrétaire du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Weronika', is written over a horizontal line.

Mme Weronika Jakubowska